

■ PLÉSIDY

CHANTIER DE PLÉSIDY. Montage des éoliennes : un jeu de mécano géant

Après la société Colas, chargée du terrassement, puis la société Inéo qui a coulé les fondations en béton armé des 5 éoliennes, depuis une quinzaine de jours, c'est la société Vestas qui a investi le chantier de Plésidy, pour le montage des machines. Un jeu de mécano géant auquel L'écho a pu assister.

Lundi 24 août, on avait donc rendez-vous à la base, installée à Trolan, pour un briefing sur la sécurité. En effet, pour la phase de construction, le contrôle de l'accès sur le site a été renforcé car on y croise des convois exceptionnels transportant des pièces de 30 m de long et les engins de levage qui vont manipuler ces pièces.

Durant 20 minutes, Nelson, le Coordinateur HSE, détaille les règles de sécurité et d'hygiène, port du casque, gilet et chaussures de sécurité, point de rassemblement... et rappelle les mesures sanitaires contre le Covid 19 : « Tous les matins, les intervenants sur le chantier viennent ici signer le registre de présence et doivent prendre leur température à l'aide d'un thermomètre à infrarouge ; celui qui a plus de 38° rentre chez lui immédiatement. »

Des pales de 45 mètres de long

Sur le site E4, le levage des pales a déjà commencé ; la première pale est déjà fixée et on prépare le levage de la seconde. « Chaque pale fait 45 mètres de long et pèse près de 8 tonnes », détaille Emerson, le superviseur qui nous accompagne. « Elles sont levées et fixées à l'horizontale. »

Pour effectuer les opérations de levage, Vestas fait appel à la société Dufour, une entreprise spécialisée qui a déployé sur le terrain quelques gros engins mobiles : une grue treillis avec une flèche de plus de 90 m et d'autres grues télescopiques, à peine plus petites. « Une fois le levage terminé sur cette éolienne, la flèche sera démontée et remontée au pied de l'éolienne suivante. » Ces opérations nécessitent bien entendu une seconde grue et



La fixation d'une pale de l'éolienne E4 sur le site de Plésidy.

une fois remontée, la grue treillis fera l'objet d'une visite d'inspection réalisée par un bureau de contrôle indépendant.

Finalement, la pale est arrimée par des élingues à la grue et le levage commence. À terre, un groupe d'ouvriers contrôle l'orientation de la pale à l'aide de filin qui leur permettront de la faire pivoter pour la mettre dans l'axe du rotor. En haut de l'éolienne, il y a aussi 3 hommes dont un installé dans le rotor qui sera chargé de serrer les boulons sur les goujons qui servent à la fixation.

Une opération de haute précision

L'alignement de la pale avec le rotor est un travail de haute précision qui se fait à 94 mètres de hauteur et on pourrait penser que l'équipe de levage utilise des moyens techniques sophistiqués (laser d'alignement, contrôle vidéo...). Pas du tout, « Le grutier travaille en aveugle à partir de sa cabine située à quelques mètres du sol », explique le superviseur, « il échange par radio avec les hommes qui

sont au sol et ceux qui sont dans la nacelle. »

25 minutes pour lever la pale et l'aligner sur l'axe du rotor, 25 minutes pour la fixer et la désarrimer de la grue : « Il faut à peu près une heure pour lever une pale », résume Emerson, « S'il n'y a pas de vent, il suffit d'une demi-journée pour monter les 3 pales d'une éolienne ». En effet, le vent est l'ennemi numéro 1 de ces travaux de levage et les superviseurs scrutent les prévisions météo avant de programmer une opération.

Montage des fûts et de la nacelle

Mercredi 26 août, les équipes étaient sur le site E1 pour le montage des fûts et de la nacelle : un simple jeu de construction qui consiste à assembler 3 tubes verticaux et poser en haut une boîte rectangulaire... La technique est la même que pour le levage des pales (à la différence que les fûts seront levés à la verticale) et le timing à peu près identique ; en une après-midi, les équipes de Vestas et de Dufour auront

ainsi assemblé les 3 fûts et la nacelle.

Les fûts font une trentaine de mètres chacun et pèsent entre 40 et 50 tonnes ; la nacelle et le rotor forment un ensemble de 13 mètres de longueur pour 4 de haut et 4 de large, et pèse la bagatelle de 70 tonnes. Chacun de ces éléments est arrivé séparément par convoi exceptionnel, en provenance du port de Montoir puis stocké sur le site de chaque éolienne. On a pu ainsi approcher ces fûts d'acier et surtout les gigantesques pales de 45 m qu'on ne verra jamais d'aussi près ; ces dernières sont dotées sur un de leurs côtés d'une dentelure acérée qui les fait ressembler à des lames de scie. « Ces dentelures sont faites pour réduire le bruit des pales », confie le superviseur.

Une fois les 5 éoliennes montées, il restera encore la vérification de tous les assemblages, le câblage et le raccordement au poste source de Saint-Nicolas-du-Pélem, avant la mise en service prévue dans le courant du mois d'octobre.

ÉOLIENNES.

Une offre préférentielle pour les riverains



Mercredi 26 août, Pierre Lorgeoux et Simon Klein de la société BayWa r.e présentent le chantier du parc éolien aux élus de Plésidy et Saint-Connan.

Mercredi 26 août, la société BayWa.r.e qui gère le projet du parc éolien de Plésidy organisait une visite de chantier à l'intention des élus de Plésidy et Saint-Connan.

Devant une trentaine de personnes, Simon Klein, Responsable construction et Pierre Lorgeoux, Responsable du développement éolien en Bretagne, ont présenté le parc éolien et rappelé quelques chiffres-clés : 5 éoliennes Vestas V100, hauteur en bout de pale : 150 m, 11 MW de puissance totale, soit la consommation de 9 300 foyers.

Devant une nacelle et des pales entreposées à terre sur le site de l'éolienne E2, les deux responsables ont poursuivi leurs explications puis répondu aux très nombreuses questions des élus. Le groupe a ensuite pu assister de loin, au levage d'une nacelle, sur l'éolienne E1 située à proximité.

Un partenariat avec Planète OUI

En fin de visite, les responsables de BayWa. r.e, ont présenté leur partenariat avec la société Planète OUI, un fournisseur d'énergie 100 % renouvelable qui proposera aux riverains du parc une offre de fourniture électrique à un tarif préférentiel, « une première

en région Bretagne », assure Pierre Lorgeoux, le responsable du développement. Et une première dont devraient s'inspirer les autres constructeurs comme Elicio ou EDP Renewables qui ont chacun un projet de parc éolien sur le canton de Bourbriac.

« Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de transition énergétique », explique Béatrix Prades du service de presse de Planète OUI. « Nous proposons à tous les habitants de Plésidy et Saint-Connan, une offre de fourniture d'électricité verte, à un tarif préférentiel : -10 % sur le prix du kWh HT par rapport aux tarifs réglementés de référence. Nous proposons également, une aide pour l'autoconsommation et des conseils gratuits en rénovation énergétique », poursuit Béatrix Prades,

Deux permanences d'information

Pour présenter ces offres au grand public, 2 permanences d'information organisées par Planète OUI et BayWa r.e. sont prévues : le mardi 8 septembre, de 12 h à 19 h, à la mairie de Plésidy et le mercredi 30 septembre, de 12 h à 19 h, à la mairie de Saint-Connan. Des représentants des 2 sociétés seront présents pour rencontrer les habitants.

■ BOURBRIAC

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

■ BOURBRIAC

Distillation Hamet. Inscriptions le mercredi 2 septembre, de 11 h à 11 h 30 sur place ; distillation le jeudi 3 septembre. Toute personne possédant des arbres fruitiers peut distiller. Contact : 02 96 78 22 79.
Toupiés et fouets chinois. Pour la 3^e année consécutive, l'association Da-Tuoluo sera présente au forum des associations de Bourbriac. Toupie et fouet chinois, ainsi que les séances d'acupuncture et de massage proposées. Samedi 5 septembre, 9 h 30 à 12 h 30, Salle de Kozh Kastel. Gratuit. Contact : 06 13 20 73 39.

Association de chasse de Bourbriac. Assemblée générale. Et remise des cartes. Les chasseurs venant retirer leur carte se verront accorder une

remise de 20 €. Port du masque obligatoire. Pas de fête cette année. Dimanche 6 septembre, 10 h 30, dans la petite salle, salle des Forges.

Messe. Dimanche 6 septembre, 10 h 30.

Cyclos. Groupe 1 (100 km) : Gurunhuel, Belle-Isle, Loguivy-Plougras, Plougras, Lohuec, Calanhel, Callac, saint-servais, Saint-Nicodème, Trémargat, Lanrivain, Bourbriac. Groupe 2 (75 km) : Gurunhuel, Plougonver, La Chapelle-Neuve, Callac, Saint-Servais, Saint-Nicodème, Trémargat, Lanrivain, Bourbriac. Dimanche 6 septembre, 8 h 30 et 9 h, départ de la place du Centre, rue Hent-Dre. Gratuit. Contact : 06 82 86 20 72.

Gouren et autres luttes traditionnelles. Reprise à partir du mercredi 9 septembre à Bourbriac. De 14h à 15h pour les enfants en école primaire et de 15h à 15h45 pour les enfants en classe maternelle. Les entraînements sont assurés par un moniteur diplômé et trois séances

d'essai sont proposées avant de s'inscrire. Mercredi 9 septembre, 14 h et 15 h, pallenn/dojo, Rue du Télégraphe. Tarifs : 100 €, réduit 90 €. Contact : 06 86 71 32 13.

Claudine Guillou, conseillère départementale. Permanence. Samedi 12 septembre, 10 h à 12 h, mairie.

■ PLÉSIDY

Cars scolaires. Vie scolaire (inscriptions...). L'arrêt des cars scolaires est transféré sur le parking de la salle Amzer-Zo pendant la durée des travaux d'aménagement du bourg. Jusqu'au jeudi 31 décembre, salle Amzer-Zo. Gratuit. Contact : 02 96 21 41 98.

■ SENVEN-LÉHART

Mairie. Fermeture. Permanences : mardi 25 août et mardi 1er septembre de 14 h à 16 h. Jusqu'au lundi 7 septembre.

ANNONCEZ GRATUITEMENT VOS MANIFESTATIONS SUR 